

**Nom du produit:** IMPALA (TM) Fongicide**Date de révision:** 2013/07/26**Date d'impression:** 26 Jul  
2013

Dow AgroSciences S.A.S. vous encourage à lire cette Fiche de Données de Sécurité en entier et s'attend à ce que vous en compreniez tout le contenu. Nous vous demandons de prendre les précautions identifiées dans ce document à moins que vos conditions d'utilisation nécessitent d'autres méthodes ou d'autres pratiques appropriées.

## Section 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

### 1.1 Identificateurs de produit

**Nom du produit**

IMPALA™ Fongicide

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées**

Produit phytosanitaire

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ**

Dow AgroSciences S.A.S.  
Une filiale de The Dow Chemical Company  
Marco Polo, Bâtiment B  
B.P. 1220  
790 Avenue du Docteur Donat  
ZAC du Font de l'Orme 1  
06254 MOUGINS CEDEX  
France

Information aux clients:

(0) 493 95 60 00

[SDSQuestion@dow.com](mailto:SDSQuestion@dow.com)

### 1.4 NUMERO DE TELEPHONE D'URGENCE

**Contact en cas d'urgence, 24 h sur 24:**

0033 388 736 000

**Contact local en cas d'urgence:**

00 33 388 736 000

ORFILA: +33 (0)1 45 42 59 59

## Section 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE**

Xi	R36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
N	R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

## 2.2 Éléments d'étiquetage

### Étiquetage selon les Directives CE

#### Symbole de danger:

Xi - Irritant  
N - Dangereux pour l'environnement

#### Risques particuliers:

R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau.

R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

#### Conseils de prudence:

S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S35 - Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

S37 - Porter des gants appropriés.

S57 - Utiliser un moyen de confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu environnant.

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

## 2.3 Autres Dangers

Pas d'information disponible.

## Section 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.2 Mélange

Ce produit est un mélange.

No.-CAS / No.-CE / Index	No REACH	Quantité	Composant	Classification RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008
<b>No.-CAS</b> 114369-43-6 <b>No.-CE</b> 406-140-2 <b>Index</b> 608-023-00-3	—	5,0 %	Fenbuconazole (ISO)	STOT RE, 2, H373 Aquatic Acute, 1, H400 Aquatic Chronic, 1, H410
<b>No.-CAS</b> Non disponible <b>No.-CE</b> 922-153-0	01- 2119451097- 39	> 40,0 - < 50,0 %	Hydrocarbures, C10-C13, aromatiques, <1% de naphthalène	Asp. Tox., 1, H304 Aquatic Chronic, 2, H411
<b>No.-CAS</b> 108-94-1 <b>No.-CE</b> 203-631-1 <b>Index</b> 606-010-00-7	01- 2119453616- 35	> 10,0 - < 20,0 %	Cyclohexanone	Flam. Liq., 3, H226 Acute Tox., 4, H332 Acute Tox., 4, H302 Acute Tox., 3, H311 Skin cor/irr, 2, H315 Eye cor/irr, 1, H318
<b>No.-CAS</b> 57-55-6 <b>No.-CE</b>	01- 2119456809- 23	< 5,0 %	Propylèneglycol#	Non classé.

200-338-0

**No.-CAS** — < 5,0 % Skin cor/irr, 2, H315  
68953-96-8 Eye cor/irr, 1, H318  
**No.-CE** Aquatic Chronic, 2, H411  
273-234-6

**No.-CAS** 01- < 5,0 % Hydrocarbures, Flam. Liq., 3, H226  
Non disponible 2119455851- C9, aromatiques Asp. Tox., 1, H304  
**No.-CE** 35 STOT SE, 3, H335  
918-668-5 STOT SE, 3, H336  
Aquatic Chronic, 2, H411

**No.-CAS** — < 1,0 % Naphtalène Carc., 2, H351  
91-20-3 Acute Tox., 4, H302  
**No.-CE** Aquatic Acute, 1, H400  
202-049-5 Aquatic Chronic, 1, H410

**Index**  
601-052-00-2

**No.-CAS** — < 1,0 % Hydrocarbures, Asp. Tox., 1, H304  
Non disponible C10, STOT SE, 3, H336  
**No.-CE** aromatiques, <1% Aquatic Chronic, 2, H411  
918-811-1 de naphtalène

**No.-CAS** — < 1,0 % Trans-4-tert- Aquatic Chronic, 2, H411  
32210-23-4 butylcyclohexyl  
**No.-CE** acetate  
250-954-9

<b>No.-CAS / No.-CE / Index</b>	<b>Quantité</b>	<b>Composant</b>	<b>Classification 67/548/CEE</b>
<b>No.-CAS</b> 114369-43-6 <b>No.-CE</b> 406-140-2 <b>Index</b> 608-023-00-3	5,0 %	Fenbuconazole (ISO)	N: R50, R53
<b>No.-CAS</b> Non disponible <b>No.-CE</b> 922-153-0	> 40,0 - < 50,0 %	Hydrocarbures, C10-C13, aromatiques, <1% de naphthalène	Xn: R65; R66; N: R51/53
<b>No.-CAS</b> 108-94-1 <b>No.-CE</b> 203-631-1 <b>Index</b> 606-010-00-7	> 10,0 - < 20,0 %	Cyclohexanone	R10; Xn: R20/21/22; Xi: R38, R41
<b>No.-CAS</b> 57-55-6 <b>No.-CE</b> 200-338-0	< 5,0 %	Propylèneglycol#	Non classé.
<b>No.-CAS</b> 68953-96-8 <b>No.-CE</b> 273-234-6	< 5,0 %		Xi: R38, R41; N: R51/53

<b>No.-CAS</b> Non disponible	< 5,0 %	Hydrocarbures, C9, aromatiques	R10; Xn: R65; Xi: R37; R66; R67; N: R51/53
<b>No.-CE</b> 918-668-5			
<b>No.-CAS</b> 91-20-3	< 1,0 %	Naphtalène	Canc. Cat. 3: R40; Xn: R22; N: R50, R53
<b>No.-CE</b> 202-049-5			
<b>Index</b> 601-052-00-2			
<b>No.-CAS</b> Non disponible	< 1,0 %	Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphtalène	Xn: R65; R66, R67; N: R51/53
<b>No.-CE</b> 918-811-1			
<b>No.-CAS</b> 32210-23-4	< 1,0 %	Trans-4-tert- butylcyclohexyl acetate	N: R51/53
<b>No.-CE</b> 250-954-9			

# Substance(s) avec une valeur limite d'exposition professionnelle.  
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16.  
Voir la section 16 pour le texte complet des phrases R.

## Section 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1 Description des premiers secours

**Conseils généraux:** Les secouristes doivent faire attention à se protéger et utiliser les protections individuelles recommandées (gants résistant aux produits chimiques, protection contre les éclaboussures). S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle» pour les équipements de protection individuelle spécifiques.

**Inhalation:** Sortir la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, appeler un Centre d'Urgence ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle; si le bouche à bouche est pratiqué, utiliser une protection (par exemple un masque de poche, etc.). Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour plus de conseils sur le traitement. Si la respiration est difficile, une personne qualifiée doit administrer de l'oxygène.

**Contact avec la peau:** Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec de l'eau courante pendant 15 à 20 minutes. Appeler le Centre Antipoison ou un médecin pour avis sur le traitement. Une douche de sécurité d'urgence adéquate doit être disponible dans la zone de travail.

**Contact avec les yeux:** Tenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement pendant 15 à 20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les verres de contact et continuer de rincer les yeux. Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement. Un lave-oeil d'urgence adéquat doit être disponible dans la zone de travail.

**Ingestion:** Appeler immédiatement un Centre Antipoison ou un médecin. Ne pas faire vomir sauf sur ordre du Centre Antipoison ou du médecin. Ne pas donner de liquide à la personne. Ne pas faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

À l'exception des informations présentées au paragraphe «Description» de la section «Premiers secours» (ci-dessus) et des indications concernant les soins médicaux immédiats à apporter, ainsi que le traitement spécial nécessaire (ci-dessous), aucun autre symptôme ni aucun autre effet ne sont envisagés.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Maintenir un degré adéquat de ventilation et d'oxygénation du patient. Peut provoquer des symptômes semblables à ceux de l'asthme (affection respiratoire réactionnelle). Bronchodilatateurs, expectorants, antitussifs et corticostéroïdes peuvent aider. En présence d'une brûlure, après la décontamination, traiter comme toute brûlure thermique. En raison des propriétés irritantes, l'ingestion

peut entraîner des brûlures ou des ulcères à la bouche, à l'estomac et au tractus gastro-intestinal, suivis d'une sténose. L'aspiration des vomissures peut provoquer des lésions pulmonaires. Si on pratique un lavage, il faudrait le faire sous intubation endotrachéale et/ou tube obturateur oesophagien. Le lavage d'estomac peut s'avérer contre-indiqué en raison de lésions probables aux muqueuses. Aucun antidote spécifique. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient. Avoir la Fiche de Données de Sécurité, et si possible, le contenant du produit ou l'étiquette avec vous lorsque vous appelez le Centre Antipoison ou le médecin, ou si vous allez consulter pour un traitement.

Une exposition excessive répétée peut aggraver une maladie pulmonaire préexistante.

## Section 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'extinction

Pour éteindre les résidus combustibles de ce produit, utiliser un brouillard d'eau, du gaz carbonique, de la poudre chimique ou de la mousse. Extincteurs à poudre chimique. Extincteurs à dioxyde de carbone. Mousse. Il est préférable d'utiliser des mousses anti-alcool (de type A.T.C). Les mousses synthétiques universelles (y compris celles de type A.F.F.F.) ou les mousses à base protéinique peuvent fonctionner mais seront moins efficaces.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Produits de combustion dangereux:** Durant un incendie, la fumée peut contenir le produit d'origine en plus de produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques et/ou irritants. Les produits de combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter: Chlorure d'hydrogène. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

**Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion:** Ce produit ne brûlera pas tant que l'eau ne se sera pas évaporée. Les résidus peuvent brûler. Dans un feu, l'émission de gaz peut faire éclater le contenant. Lorsque le produit brûle, il dégage une fumée dense.

### 5.3 Conseils aux pompiers

**Techniques de lutte contre l'incendie:** Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire tout accès non indispensable. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés et la zone affectée par l'incendie jusqu'à ce que le feu soit éteint et que tout danger de reprise soit écarté. Combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire. Envisager l'usage d'une lance sur affût télécommandée ou lance monitor, ne nécessitant pas une présence humaine. Evacuer immédiatement tout le personnel de la zone en cas d'augmentation du son provenant de la soupape de sûreté ou en cas de changement de couleur du contenant. Les liquides en feu peuvent être éteints en les diluant avec de l'eau. Déplacer le contenant hors de la zone de feu si cette manoeuvre ne comporte pas de danger. Les liquides en feu peuvent être déplacés en les arrosant à grande eau afin de protéger le personnel et de réduire les dommages matériels. Pour éteindre les résidus combustibles de ce produit, utiliser un brouillard d'eau, du gaz carbonique, de la poudre chimique ou de la mousse. Si possible, contenir les eaux d'incendie. Sinon, elles peuvent provoquer des dommages à l'environnement. Consulter les sections 6 «Mesures à prendre en cas de rejet accidentel» et 12 «Informations écologiques» de cette fiche signalétique.

**Équipement de protection pour les intervenants:** Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies (comportant casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier). Si l'équipement de protection n'est pas disponible ou non utilisé, combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire.

## Section 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:** Isoler la zone. Empêcher le personnel non nécessaire et non équipé de protection de pénétrer dans la zone. Rester en amont du vent par rapport au déversement. Aérer la zone de la fuite ou du déversement. Défense de fumer dans la zone. Pour des mesures de précautions additionnelles, consulter la section 7 «Manipulation». Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle».

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:** Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12 «Informations écologiques». Les déversements ou les rejets dans les cours d'eau naturels devraient tuer les organismes aquatiques.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Si possible, contenir le produit déversé. Petits déversements: Absorber avec des matières telles que: Argile. Terre. Sable. Balayer le tout. Recueillir dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Gros déversements: Contacter Dow AgroSciences pour une assistance au nettoyage. Pour plus d'information, consulter la section 13 «Considérations relatives l'élimination».

## Section 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Manipulation

**Manipulation générale:** Garder hors de la portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas ingérer. Éviter tous contacts avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Bien se laver après manipulation. Tenir le contenant fermé. Utiliser dans un endroit bien ventilé. Les contenants, même ceux qui ont été vidés, peuvent contenir des vapeurs. Ne pas couper, percer, meuler, souder ni procéder à des opérations semblables sur un contenant vide ou à proximité d'un contenant vide. Les déversements de ces produits organiques sur des matériaux d'isolation fibreux et chauds peuvent conduire à une baisse des températures d'auto-inflammation, entraînant éventuellement une combustion spontanée. Voir la Section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle»

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Entreposage / Stockage

Stocker dans un endroit sec. Stocker dans le contenant d'origine. Garder les contenants hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ne pas entreposer près de la nourriture, de produits alimentaires, de médicaments ou des approvisionnements d'eau potable.

**Pour maintenir la qualité du produit, la température de stockage recommandée est: > -5 °C**

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Veuillez consulter l'étiquette du produit.

## Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

Composant	Liste	Type	Valeur
Hydrocarbures, C10-C13, aromatiques, <1% de naphthalène	DNEL-Travailleur:	Cutané - Systémique à Long Terme.	12,5 mg/kg bw/jour
	DNEL-Travailleur:	Inhalation - Systemique à Long Terme	151 mg/m3
	DNEL-Consommateur:	Cutané - Systémique à Long Terme.	7,5 mg/kg bw/jour

	DNEL- Consommateur:	Inhalation - Systemique à Long Terme	32 mg/m <sup>3</sup>
	DNEL- Consommateur:	Oral - Systémique à Long Terme.	7,5 mg/kg bw/jour
<b>Cyclohexanone</b>	ACGIH (USA)	VME	20 ppm PEAU
	ACGIH (USA)	VLE	50 ppm PEAU
	VLEP UE	VME	40,8 mg/m <sup>3</sup> 10 ppm PEAU
	VLEP UE	VLE	81,6 mg/m <sup>3</sup> 20 ppm PEAU
	France	VME	40,8 mg/m <sup>3</sup> 10 ppm
	France	VLCT (ou VLE)	81,6 mg/m <sup>3</sup> 20 ppm
	Dow IHG	VME	7,5 ppm PEAU
<b>Propylèneglycol</b>	WEEL (USA)	VME Aérosol.	10 mg/m <sup>3</sup>
<b>Hydrocarbures, C9, aromatiques</b>	DNEL- Travailleur:	Cutané - Systémique à Long Terme.	25 mg/kg bw/jour
	DNEL- Travailleur:	Inhalation - Systemique à Long Terme	100 mg/m <sup>3</sup>
	DNEL- Consommateur:	Cutané - Systémique à Long Terme.	11 mg/kg bw/jour
	DNEL- Consommateur:	Inhalation - Systemique à Long Terme	32 mg/m <sup>3</sup>
	DNEL- Consommateur:	Oral - Systémique à Long Terme.	11 mg/kg bw/jour
		France	VME
<b>Naphtalène</b>	ACGIH (USA)	VME	10 ppm PEAU
	ACGIH (USA)	VLE	15 ppm PEAU
	VLEP UE	VME	50 mg/m <sup>3</sup> 10 ppm
<b>Hydrocarbures, C10, aromatiques, &lt;1% de naphtalène</b>	DNEL- Travailleur:	Cutané - Systémique à Long Terme.	12,5 mg/kg bw/jour
	DNEL- Travailleur:	Inhalation - Systemique à Long Terme	150 mg/m <sup>3</sup>
	DNEL- Consommateur:	Cutané - Systémique à Long Terme.	7,5 mg/kg bw/jour

DNEL- Consommateur:	Inhalation - Systemique à Long Terme	32 mg/m <sup>3</sup>
DNEL- Consommateur:	Oral - Systémique à Long Terme.	7,5 mg/kg bw/jour

LES RECOMMANDATIONS DE CETTE SECTION S'ADRESSENT AUX EMPLOYÉS DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION ET DU CONDITIONNEMENT. POUR LES ÉQUIPEMENTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION PERSONNELLE ADAPTÉS, LES APPLICATEURS ET LES MANUTENTIONNAIRES DOIVENT LIRE L'ÉTIQUETTE.

La notation « PEAU » à la suite d'une limite d'exposition indique la possibilité d'absorption du produit par la peau, y compris par les muqueuses et par les yeux, soit par contact avec les vapeurs, soit par contact cutané direct.

Elle vise à sensibiliser les lecteurs au fait que l'inhalation pourrait ne pas être la seule voie d'exposition et qu'il faudrait envisager de prendre des mesures afin de réduire l'exposition cutanée au minimum.

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Protection personnelle

**Protection des yeux/du visage:** Porter des lunettes étanches contre les agents chimiques. Les lunettes pour travaux chimiques doivent être conformes à la norme EN 166 ou à une norme équivalente.

**Protection de la peau:** Porter des vêtements de protection chimiquement résistants à ce produit. Le choix d'équipements spécifiques tels qu'un écran facial, des gants, des bottes, un tablier ou une combinaison de protection complète sera fait en fonction du type d'opération.

**-Protection des mains:** Utiliser des gants homologués EN 374 résistants aux produits chimiques: gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent: Polyéthylène. Ethylvinylalcool laminé (« EVAL »). Chlorure de polyvinyle (« PVC » ou « vinyle »). Caoutchouc styrène/butadiène. Viton. Exemples de matières acceptables pour des gants étanches: Butyl caoutchouc. Polyéthylène chloré. Caoutchouc naturel (« latex »). Néoprène. Caoutchouc nitrile/butadiène (« nitrile » ou « NBR »). Pour un contact prolongé ou fréquemment répété, des gants de classe de protection 4 ou de classe supérieure (temps de passage supérieur à 120 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés. Pour un contact bref, des gants de classe de protection 1 ou de classe supérieure (temps de passage supérieur à 10 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés. AVERTISSEMENT: Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres): autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

**Protection respiratoire:** Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a une possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeurs limites d'exposition, ni de guides applicables, utiliser un appareil de protection respiratoire homologué. Le choix d'un appareil respiratoire filtrant ou d'un appareil à adduction d'air à pression positive dépend de l'opération à effectuer et de la concentration possible du produit dans l'atmosphère. Pour les situations d'urgence, utiliser un appareil respiratoire autonome à pression positive approuvé. Utiliser l'appareil respiratoire filtrant homologué CE suivant: filtre combiné contre les vapeurs organiques et les aérosols, type AP2.

**Ingestion:** Éviter l'ingestion, même de très petites quantités; ne pas consommer ou stocker de la nourriture ou du tabac sur les lieux de travail; se laver les mains et le visage avant de fumer ou de manger.

### Mesures techniques

**Ventilation:** Utiliser des mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeurs limites d'exposition, ni de guides applicables, utiliser une ventilation adéquate. Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.



## Section 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

État physique	Liquide
Couleur	Blanc ou ocre
Odeur	Aromatique
Seuil olfactif	Aucune donnée d'essais disponible
pH	7,3 (@ 1 %) <i>Electrode de pH</i> (suspension aqueuse 1%)
Point de fusion	Sans objet
Point de congélation	Aucune donnée d'essais disponible
Point d'ébullition (760 mm Hg)	Aucune donnée d'essais disponible.
Point d'éclair - coupelle fermée	74 °C <i>Pensky-Martens, coupelle fermée, ASTM D 93</i>
Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)	Aucune donnée d'essais disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	<b>Inférieure:</b> Aucune donnée d'essais disponible <b>Supérieure:</b> Aucune donnée d'essais disponible
Tension de vapeur	Aucune donnée d'essais disponible
Densité de vapeur (air = 1)	Aucune donnée d'essais disponible
Densité (H <sub>2</sub> O=1)	1,01 <i>Digital Density Meter (Oscillating Coil)</i>
Solubilité dans l'eau (en poids)	émulsionnable
Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow)	Aucune donnée disponible pour ce produit. Voir la section 12 pour des données sur les composants.
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée d'essais disponible
Température de décomposition	Aucune donnée d'essais disponible
Viscosité dynamique	Aucune donnée d'essais disponible
Viscosité cinématique	Aucune donnée d'essais disponible
Propriétés explosives	Non
Propriétés comburantes	Pas de hausse significative (>5°C) de la température.

### 9.2 Autres informations

Densité du liquide 1,01 g/cm<sup>3</sup> @ 20 °C *Densimètre numérique*

## Section 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Thermiquement stable aux températures typiques d'utilisation.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation ne se produira pas.

**10.4 Conditions à éviter:** L'ingrédient actif se décompose à des températures élevées. La formation de gaz durant la décomposition peut provoquer une pression dans les systèmes en circuit fermé.

**10.5 Substances incompatibles:** Éviter tous contacts avec ce qui suit: Acides forts. Oxydants forts.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits. Les produits de décomposition peuvent comprendre, sans s'y limiter: Chlorure d'hydrogène.

## Section 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

##### Ingestion

Toxicité très faible par ingestion. L'ingestion de petites quantités ne devrait pas provoquer d'effets nocifs. L'ingestion peut conduire à une irritation gastro-intestinale ou à une ulcération.

Comme produit: La DL50 pour une dose unique par voie orale n'a pas été établie. Pour un ou des produits semblables: DL50, rat > 2.000 mg/kg

Pas de mortalité à cette concentration.

##### Risque d'aspiration

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

##### Cutanée

Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

Comme produit: La DL50 par voie cutanée n'a pas été établie. Pour un ou des produits semblables: DL50, lapin > 2.000 mg/kg

##### Inhalation

Une exposition excessive prolongée au brouillard peut provoquer des effets nocifs. Une exposition excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge) et aux poumons. Peut provoquer des effets sur le système nerveux central. Les symptômes d'une exposition excessive peuvent comprendre des effets anesthésiques ou narcotiques; des étourdissements et de la somnolence peuvent se produire. Peut provoquer des nausées et des vomissements.

Comme produit: La CL50 n'a pas été déterminée.

##### Domage oculaire / irritation des yeux

Peut provoquer une grave irritation des yeux. Peut provoquer de légères lésions cornéennes.

##### Corrosion / irritation de la peau

Un bref contact peut provoquer une légère irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale. Peut provoquer un assèchement de la peau et une desquamation.

##### Sensibilisation

###### Peau

Pour un ou des produits semblables: N'a pas provoqué de réactions allergiques cutanées lors d'essais avec des cobayes.

###### Respiratoire

Aucune donnée trouvée.

##### Toxicité à doses répétées

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants: Foie. D'après des informations sur le(s) composant(s): Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants: Système nerveux central. Reins. Foie. Tractus gastro-intestinal. Thyroïde. Voies urinaires. Poumons. Les symptômes d'une exposition excessive peuvent comprendre des effets anesthésiques ou narcotiques; des étourdissements et de la somnolence peuvent se produire.

##### Toxicité chronique et cancérogénicité

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Les données disponibles ne permettent pas d'évaluer la cancérogénicité.

##### Toxicité pour le développement

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le fœtus à des doses toxiques pour la mère. N'a pas provoqué de malformations congénitales chez les animaux de laboratoire.

##### Toxicité pour la reproduction

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Dans des études sur des animaux, a porté atteinte à la reproduction chez les femelles. Lors d'une étude de reproduction sur l'animal, la cyclohexanone a entraîné une réduction de la croissance de la progéniture. Les doses ayant produits cet effet ont également provoquées des effets sur le système nerveux central des animaux parents. Dans des

études sur des animaux, a porté atteinte à la reproduction chez les mâles. Des effets ont seulement été constaté aux doses qui ont provoqué des effets toxiques importants chez les parents.

### Toxicologie génétique

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs. Des études de toxicologie génétique sur les animaux ont donné des résultats négatifs. D'après des informations sur le(s) composant(s): Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs dans certains cas et positifs dans d'autres. Les études de toxicologie génétique sur les animaux ont donné des résultats négatifs dans certains cas et positifs dans d'autres.

#### Toxicologie des composants - Fenbuconazole (ISO)

Inhalation	CL50, 4 h, Aérosol, rat, mâle et femelle > 2,10 mg/l
------------	--

Inhalation	Concentration maximale pouvant être atteinte.. Pas de mortalité à cette concentration.
------------	--

#### Toxicologie des composants - Hydrocarbures, C10-C13, aromatiques, <1% de naphthalène

Inhalation	Comme produit: La CL50 n'a pas été déterminée.
------------	--

Inhalation	Pour un ou des produits semblables: CL50, Aérosol, rat > 4,778 mg/l
------------	---

#### Toxicologie des composants - Cyclohexanone

Inhalation	CL50, 4 h, Vapeur, rat, mâle et femelle > 6,2 mg/l
------------	--

Inhalation	Pas de mortalité à cette concentration.
------------	---

#### Toxicologie des composants - Propylèneglycol

Inhalation	Pas de mortalité à cette concentration. CL50, 2 h, Aérosol, lapin 317,042 mg/l
------------	--

#### Toxicologie des composants - Hydrocarbures, C9, aromatiques

Inhalation	CL50, 4 h, rat > 10,2 mg/l
------------	----------------------------

#### Toxicologie des composants - Naphtalène

Inhalation	La valeur CL50 est supérieure à la concentration maximale atteignable. CL50, Vapeur, rat > 0,41 mg/l
------------	--

Inhalation	CL50, 4 h, souris > 100 ppm
------------	-----------------------------

#### Toxicologie des composants - Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphthalène

Inhalation	Comme produit: La CL50 n'a pas été déterminée.
------------	--

Inhalation	Pour un ou des produits semblables: CL50, 4 h, Vapeur, rat > 4,688 mg/l
------------	---

Inhalation	Concentration maximale pouvant être atteinte..
------------	--

## Section 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1 Toxicité

D'après les informations concernant un produit semblable: Le produit est toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/CI50 compris entre 1 et 10 mg/L dans la plupart des espèces sensibles). Sur le plan aigü, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (DL50 > 2000 mg/kg).

#### Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

Pour un ou des produits semblables: CL50, Lepomis macrochirus (Crapet arlequin), Essai en statique, 96 h: 11 mg/l

Pour un ou des produits semblables: CL50, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), Essai en dynamique, 96 h: 5,6 mg/l

#### Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

Pour un ou des produits semblables: CE50, Daphnia magna, Essai en statique, 48 h, immobilisation: 9,3 mg/l

**Toxicité pour les plantes aquatiques**

Pour un ou des produits semblables: CE50r, algue de l'espèce du Scenedesmus, Inhibition du taux de croissance, 72 h: 5,7 mg/l

**Toxicité pour toutes espèces sur le sol**

D'après les informations concernant un produit semblable: DL50 par voie orale, *Colinus virginianus* (Colin de Virginie): > 2250 mg/kg poids corporel.

D'après les informations concernant un produit semblable: DL50 par contact, *Apis mellifera* (abeilles): > 100 ug/abeille

D'après les informations concernant un produit semblable: DL50 par voie orale, *Apis mellifera* (abeilles): > 95 ug/abeille

**Toxicité pour les organismes résidant dans le sol**

CL50, *Eisenia fetida* (vers de terre), 14 jr: 451 mg/kg

**12.2 Persistance et dégradabilité****Données pour le composant: Fenbuconazole (ISO)**

Ce produit ne devrait se dégrader que très lentement (dans l'environnement). Il ne passe pas les tests OCDE/CEE de dégradation rapide.

**Tests de biodégradation de l'OCDE:**

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
17 %	28 jr	Test OCDE 301D	Manqué

**Photodégradation indirecte par les radicaux OH**

Constante de vitesse	Demi-vie atmosphérique	Méthode
9,7775 <sup>E</sup> -12 cm <sup>3</sup> /s	13,1 h	

**Données pour le composant: Hydrocarbures, C10-C13, aromatiques, <1% de naphthalène**

Pour un ou des produits semblables: Une biodégradation peut se produire dans des conditions aérobies (en présence d'oxygène). En se basant sur les normes rigoureuses des tests de l'OCDE, on ne peut considérer ce produit comme étant facilement biodégradable; cependant, ces résultats n'indiquent pas nécessairement que le produit ne soit pas biodégradable dans des conditions environnementales.

**Données pour le composant: Cyclohexanone**

Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment.

**Tests de biodégradation de l'OCDE:**

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
87 %	14 jr	Test OCDE 301C	Sans objet

**Données pour le composant: Propylèneglycol**

Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment. La biodégradation peut se produire dans des conditions anaérobies (en l'absence d'oxygène).

**Tests de biodégradation de l'OCDE:**

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
81 %	28 jr	Test OCDE 301F	Réussi
96 %	64 jr	Test OCDE 306	Sans objet

**Données pour le composant: Hydrocarbures, C9, aromatiques**

Pour le ou les principaux composants: Ce produit ne devrait se dégrader que très lentement (dans l'environnement). Il ne passe pas les tests OCDE/CEE de dégradation rapide. Pour certains composants: En se basant sur les normes rigoureuses des tests de l'OCDE, on ne peut considérer ce produit comme étant facilement biodégradable; cependant, ces résultats n'indiquent pas nécessairement que le produit ne soit pas biodégradable dans des conditions environnementales.

**Données pour le composant: Naphtalène**

Le produit devrait être facilement biodégradable.

Données pour le composant: **Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphthalène**

Ce produit est intrinsèquement biodégradable. Il atteint plus de 20 % de biodégradation dans les tests de l'OCDE sur la biodégradabilité intrinsèque.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**Données pour le composant: **Fenbuconazole (ISO)**

**Bioaccumulation:** Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

**Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow):** 3,23 Mesuré

**Facteur de bioconcentration (FBC):** 160; Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)

Données pour le composant: **Hydrocarbures, C10-C13, aromatiques, <1% de naphthalène**

**Bioaccumulation:** Pour un ou des produits semblables: Potentiel élevé de bioconcentration (FBC > 3000 ou Log Pow entre 5 et 7).

Données pour le composant: **Cyclohexanone**

**Bioaccumulation:** Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

**Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow):** 0,81 Mesuré

Données pour le composant: **Propylèneglycol**

**Bioaccumulation:** Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

**Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow):** -1,07 Mesuré

**Facteur de bioconcentration (FBC):** 0,09; Estimation

Données pour le composant: **Hydrocarbures, C9, aromatiques**

**Bioaccumulation:** Pour le ou les principaux composants: Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5). Pour le ou les composants mineurs: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

Données pour le composant: **Naphtalène**

**Bioaccumulation:** Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

**Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow):** 3,3 Mesuré

**Facteur de bioconcentration (FBC):** 40 - 300; Poisson; Mesuré

Données pour le composant: **Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphthalène**

**Bioaccumulation:** Pour un ou des produits semblables: Potentiel élevé de bioconcentration (FBC > 3000 ou Log Pow entre 5 et 7).

**12.4 Mobilité dans le sol**Données pour le composant: **Fenbuconazole (ISO)**

**Mobilité dans le sol:** Faible potentiel de mobilité dans le sol (Koc entre 2000 et 5000).

**Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc):** 4.425

**Constante de la loi d'Henry (H):**  $3,01^E-05$  Pa\*m<sup>3</sup>/mole. Mesuré

Données pour le composant: **Hydrocarbures, C10-C13, aromatiques, <1% de naphthalène**

**Mobilité dans le sol:** Aucune donnée trouvée.

Données pour le composant: **Cyclohexanone**

**Mobilité dans le sol:** Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

**Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc):** 15 Estimation

**Constante de la loi d'Henry (H):**  $1,04^E-05$  atm\*m<sup>3</sup>/mole Mesuré

Données pour le composant: **Propylèneglycol**

**Mobilité dans le sol:** Étant donné sa très faible constante de Henry, la volatilisation à partir d'étendues d'eau ou de sols humides ne devrait pas être un facteur important dans le devenir du produit., Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

**Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc):** < 1 Estimation

**Constante de la loi d'Henry (H):**  $1,2^E-08$  atm\*m<sup>3</sup>/mole Mesuré

Données pour le composant: **Hydrocarbures, C9, aromatiques**

**Mobilité dans le sol:** Pour le ou les principaux composants:, Le potentiel de mobilité dans le sol est faible (Koc entre 500 et 2 000).

Données pour le composant: **Naphtalène**

**Mobilité dans le sol:** Potentiel moyen de mobilité dans le sol ((Koc entre 150 et 500).

**Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc):** 240 - 1.300 Mesuré

**Constante de la loi d'Henry (H):**  $2,92^E-04$  -  $5,53^E-04$  atm\*m<sup>3</sup>/mole; 25 °C Mesuré

Données pour le composant: **Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphthalène**

**Mobilité dans le sol:** Aucune donnée trouvée.

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

### Données pour le composant: Fenbuconazole (ISO)

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

### Données pour le composant: Hydrocarbures, C10-C13, aromatiques, <1% de naphthalène

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

### Données pour le composant: Cyclohexanone

Cette substance n'a pas été évaluée pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité (PBT).

### Données pour le composant: Propylèneglycol

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

### Données pour le composant: Hydrocarbures, C9, aromatiques

Cette substance n'a pas été évaluée pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité (PBT).

### Données pour le composant: Naphtalène

Cette substance n'a pas été évaluée pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité (PBT).

### Données pour le composant: Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphtalène

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

## 12.6 Autres effets néfastes

### Données pour le composant: Fenbuconazole (ISO)

Aucune donnée trouvée. Cette substance n'est pas dans l'annexe 1 de la réglementation Européenne (CE) n° 2037/2000 relative aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

### Données pour le composant: Hydrocarbures, C10-C13, aromatiques, <1% de naphthalène

Cette substance n'est pas dans l'annexe 1 de la réglementation Européenne (CE) n° 2037/2000 relative aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

### Données pour le composant: Cyclohexanone

Cette substance n'est pas dans l'annexe 1 de la réglementation Européenne (CE) n° 2037/2000 relative aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

### Données pour le composant: Propylèneglycol

Cette substance n'est pas dans l'annexe 1 de la réglementation Européenne (CE) n° 2037/2000 relative aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

### Données pour le composant: Hydrocarbures, C9, aromatiques

Cette substance n'est pas dans l'annexe 1 de la réglementation Européenne (CE) n° 2037/2000 relative aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

### Données pour le composant: Naphtalène

Cette substance n'est pas dans l'annexe 1 de la réglementation Européenne (CE) n° 2037/2000 relative aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

### Données pour le composant: Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphtalène

Cette substance n'est pas dans l'annexe 1 de la réglementation Européenne (CE) n° 2037/2000 relative aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

## Section 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

En cas d'impossibilité d'éliminer les déchets et/ou les conteneurs conformément aux recommandations portées sur l'étiquette, procéder conformément à la réglementation locale ou régionale en vigueur. Les informations portées ci-dessous ne s'appliquent qu'au produit fourni en l'état. Son identification d'après les caractéristiques ou la liste peut ne pas être applicable en cas de produit détérioré ou contaminé. Il incombe à la personne à l'origine du déchet de définir la toxicité et les propriétés physiques du produit obtenu afin d'en définir l'identification correspondante et le(s)

mode(s) d'élimination conformément aux réglementations en vigueur. Si le produit fourni devient un déchet, appliquez l'ensemble des lois en vigueur aux niveaux régional, national et local.

## Section 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### ADR/RID

#### 14.1 Numéro ONU

UN3082

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations Unies

Désignation exacte pour l'expédition: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

Nom technique: FENBUCONAZOLE

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe de risques: 9

#### 14.4 Groupe d'emballage

GE III

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Conditions spéciales: Donnée non disponible

Numéro d'identification du danger:90

### ADNR / ADN

#### 14.1 Numéro ONU

UN3082

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations Unies

Désignation exacte pour l'expédition: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

Nom technique: FENBUCONAZOLE

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe de risques: 9

#### 14.4 Groupe d'emballage

GE III

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible

### IMDG

#### 14.1 Numéro ONU

UN3082

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations Unies

Désignation exacte pour l'expédition: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.

Nom technique: FENBUCONAZOLE

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe de risques: 9

#### 14.4 Groupe d'emballage

GE III

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Numéro SME: F-A,S-F

#### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil

IBC

Sans objet

**ICAO/IATA****14.1 Numéro ONU**

UN3082

**14.2 Nom d'expédition des Nations Unies**

Désignation exacte pour l'expédition: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.

Nom technique: FENBUCONAZOLE

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

Classe de risques: 9

**14.4 Groupe d'emballage**

GE III

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Dangereux pour l'environnement

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Donnée non disponible

**Section 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Inventaire européen des produits chimiques commercialisés (EINECS)**

Les composants de ce produit figurent dans l'inventaire EINECS ou en sont exemptés.

<b>France. Tableaux des maladies professionnelles</b>	Cyclohexanone	Tableau:	84
	Propylèneglycol	Tableau:	66
	Propylèneglycol	Tableau:	84

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Pour un usage adéquat et sécuritaire de ce produit, veuillez consulter les conditions d'utilisation stipulées sur l'étiquette.

**Section 16. AUTRES DONNÉES****Mention de danger dans la section 3 «Composition/Informations sur les composants»**

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311	Toxique par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Phrases de risques dans la section Composition**



R10	Inflammable.
R20/21/22	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R37	Irritant pour les voies respiratoires.
R38	Irritant pour la peau.
R40	Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

## Révision

Numéro d'identification: 1003668 / 3015 / Date de création 2013/07/26 / Version: 3.1

Code DAS: GF-1339

Dans ce document, les révisions les plus récentes sont marquées d'une double barre dans la marge de gauche.

*Dow AgroSciences S.A.S. recommande vivement à chacun de ses clients ou destinataires de cette Fiche de Données de Sécurité de la lire attentivement et de consulter, si nécessaire ou approprié, des experts dans le domaine afin de prendre connaissance de l'information contenue dans cette fiche et de tous les dangers associés à ce produit, et de bien les comprendre. L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date de révision mentionnée ci-dessus. Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite. Les prescriptions réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent différer selon l'endroit. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur. Les informations présentées ici concernent uniquement le produit tel qu'il est expédié. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, c'est le devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation sûre de ce produit. En raison de la prolifération des sources d'information comme par exemple des Fiches de Données de Sécurité (FDS) propres à un fabricant, nous ne sommes pas responsables et ne pouvons pas être tenu pour responsables des FDS obtenues de sources extérieures à notre entreprise. Si vous avez en votre possession une FDS provenant d'une source extérieure, ou si vous craignez que votre FDS ne soit pas à jour, veuillez nous contacter afin d'obtenir la version la plus récente.*